

Parcours et réussite en licence : les résultats de la session 2021

46 % des bacheliers 2017 inscrits en 1^{ère} année de licence (L1) à la rentrée suivante ont obtenu leur diplôme en 3 ou 4 ans. Ce taux est plus élevé pour les femmes (51 %), les bacheliers généraux (54 %) et les détenteurs d'une mention « Très bien » au baccalauréat (79 %). Il varie selon les disciplines en licence : les étudiants en droit ou sciences politiques sont plus de 49 % à obtenir leur diplôme en 3 ou 4 ans, le taux de réussite est moindre en sciences-santé et en STAPS (43 %).

Après la forte hausse observée à la session 2020 dans le contexte de la crise sanitaire, le taux de passage des néo-bacheliers en 2^{ème} année a sensiblement baissé à la session 2021, mais reste supérieur à celui de la session 2019 : 48 % des bacheliers 2020 sont inscrits en 2^{ème} année de licence ou de formation de santé à la rentrée 2021, soit 5,7 points de moins que pour les bacheliers 2019 et 2,3 points de plus que pour les bacheliers 2018.

Une hausse de la réussite en licence après 3 ou 4 ans lors des deux dernières sessions

Parmi les bacheliers 2017 inscrits en 1^{ère} année de licence (L1) à la rentrée suivante, 32,4 % ont obtenu leur diplôme (licence générale ou licence professionnelle) à la session 2020 à l'issue des trois années de formation et 13,5 % l'ont obtenu après une année additionnelle. Le taux de réussite en licence, en 3 ou 4 ans, s'élève ainsi à 45,9 %, soit une hausse de 2,3 points par rapport à celui de la cohorte précédente et de 3,7 points par rapport à celui des bacheliers 2015. La hausse de la réussite est liée à la progression du taux de réussite en 3 ans entre les sessions 2019 et 2020 dans le contexte de la crise sanitaire (+2,8 points), le taux en 4 ans ayant légèrement diminué entre les sessions 2020 et 2021 (-0,5 point).

Le taux de réussite en licence des étudiants qui n'ont pas changé de groupe disciplinaire en cours de cursus (plus de 90 % des bacheliers 2017 inscrits en licence) est un peu plus élevé que celui de l'ensemble des inscrits en L1 en 2017, particulièrement à 3 ans : 34,6 % en 3 ans et 46,4 % en 3 ou 4 ans.

Des différences de réussite importantes entre bacheliers généraux et bacheliers technologiques ou professionnels

Les taux de réussite en licence varient fortement selon la voie et la série du baccalauréat obtenu. Les étudiants titulaires d'un baccalauréat général, qui représentent 80,3 % des bacheliers 2017 inscrits en licence, sont 38,6 % à valider leur diplôme de licence en 3 ans et 53,8 % en 3 ou 4 ans. Parmi eux, ce sont les bacheliers scientifiques et les bacheliers « Économique et social » qui réussissent le plus (+7 points par rapport aux bacheliers littéraires). À l'autre extrémité, seuls 9,3 % des étudiants titulaires d'un baccalauréat technologique (13,3 % des bacheliers inscrits) obtiennent leur licence en 3 ans et, 17,3 % en 3 ou 4 ans. Les taux de réussite des bacheliers professionnels, qui

représentent un peu plus de 6 % des inscrits, sont encore plus faibles : 3,1 % en 3 ans et 6,2 % en 3 ou 4 ans.

Le taux de réussite en licence augmente avec la mention obtenue au baccalauréat

Parmi les étudiants ayant eu une mention « Très bien » au baccalauréat, 78,8 % réussissent leur licence en 3 ou 4 ans.

Réussite à la licence en trois ou quatre ans des bacheliers 2017 inscrits en L1 à la rentrée 2017, selon leurs caractéristiques (en %)

Caractéristiques	Part des inscrits	Réussite en 3 ans	Réussite en 3 ou 4 ans
Homme	40,8	25,2	38,2
Femme	59,2	37,4	51,3
Série baccalauréat			
Littéraire	19,8	33,9	48,5
Économique	30,9	39,5	55,8
Scientifique	29,5	40,7	55,3
Ensemble bac général	80,3	38,6	53,8
Techno STMG (1)	6,8	6,9	14,2
Autres bacs techno	6,5	11,7	20,5
Ensemble bac techno	13,3	9,3	17,3
Ensemble bac pro	6,4	3,1	6,2
Mention obtenue			
Très bien	6,0	70,9	78,8
Bien	14,1	58,8	71,2
Assez bien	27,0	39,4	55,1
Passable 1 ^{er} groupe	36,5	20,1	34,5
Passable 2 nd groupe	14,4	9,8	21,0
Inconnue	2,1	24,8	35,4
Origine sociale			
Très favorisée	28,5	39,8	54,0
Favorisée	14,1	34,7	49,1
Assez défavorisée	27,7	31,7	45,5
Défavorisée	25,1	25,5	37,9
Non réponse	4,7	21,9	33,3
Ensemble	100	32,4	45,9

(1) Sciences et technologies du management et de la gestion
Source : MESR-SIES, système d'information SISE

Ce taux est plus faible de 8 points pour ceux ayant eu une mention « Bien » (71,2 %) et de 24 points pour les mentions « Assez bien » (55,1 %). Les étudiants sans mention réussissent moins bien que la moyenne avec un taux de réussite à 3 ou 4 ans de 34,5 % pour ceux qui ont eu leur baccalauréat directement (1^{er} groupe) et de seulement 21 % pour ceux qui ont obtenu leur baccalauréat à l'issue du rattrapage (2nd groupe).

Les femmes, qui représentent près de 60 % des néo-bacheliers inscrits en L1 en 2017, obtiennent beaucoup plus souvent leur diplôme de licence en 3 ans ou en 4 ans que les hommes (51,3 % contre 38,2 %). Cela s'explique en partie par un meilleur profil scolaire moyen. Les étudiantes sont plus nombreuses à détenir un baccalauréat général (+4 points) et ont plus souvent obtenu une mention « Très bien » ou « Bien » au baccalauréat (+7 points).

Par ailleurs, l'origine sociale, mesurée par la catégorie socio-professionnelle des parents, a une influence importante sur la réussite des étudiants. Plus les étudiants sont issus de milieux favorisés plus le taux de réussite de la licence en 3 ou 4 ans augmente.

Les étudiants en AES réussissent moins souvent leur licence que les étudiants en sciences politiques et droit

Les taux de réussite en licence en 3 ou 4 ans des bacheliers 2017 varient avec le groupe disciplinaire d'inscription en L1 : de 49,4 % pour les étudiants inscrits en droit et sciences politiques à 42,9 % de ceux inscrits en sciences - santé.

Réussite à la licence en trois ou quatre ans des bacheliers 2017 inscrits en L1 à la rentrée 2017, selon leur discipline d'inscription en L1 (en %)

Discipline L1	Part des inscrits	Part des bacheliers généraux	Part des mentions "bien" et "très bien" au baccalauréat	Réussite en 3 ans	Réussite en 3 ou 4 ans
Droit, sciences pol.	18,7	85,5	25,6	32,7	49,4
Sciences éco, AES	13,1	77,0	16,5	30,5	44,7
dont sc, éco	8,7	83,7	19,7	32,4	47,9
dont AES	4,1	62,1	9,2	26,0	37,4
Arts, lettres, langues, SHS	41,9	77,6	19,3	34,8	46,6
dont psycho	6,3	74,7	16,6	34,2	47,9
dont langues	14,1	78,0	18,6	29,2	41,8
Sciences-santé	17,4	86,2	23,4	28,7	42,9
STAPS	9,0	75,7	10,8	30,6	43,0
Ensemble	100	80,3	20,1	32,4	45,9

Source : MESR-SIES, système d'information SISE

En sciences économiques - administration économique et sociale (AES), 44,7 % des bacheliers 2017 ont eu leur licence en 3 ou 4 ans. Cependant, seuls 37,4 % de ceux inscrits en AES sont diplômés de licence en 3 ou 4 ans. En arts, lettres, langues et sciences humaines et sociales, 46,6 % des étudiants inscrits réussissent leur licence en trois ou quatre ans. Dans ce groupe disciplinaire, le taux n'atteint que 41,8 % pour ceux inscrits en langues.

Ces différences s'expliquent en partie par le profil scolaire des étudiants inscrits en L1 dans chaque discipline. C'est en effet en AES que l'on compte le moins de bacheliers généraux (62 %) et le moins de mentions « Très bien » ou « Bien » (9 %). Au contraire, en sciences politiques, les profils sont parmi les plus favorables avec 85 % de bacheliers généraux et 26 % de mentions « Très bien » ou « Bien ».

Près de la moitié des néo-bacheliers 2020 inscrits en licence sont inscrits en 2^{ème} année à la rentrée 2021

À la session 2021, à l'issue de la 1^{ère} année de licence, y compris de licence accès santé (L.AS), le taux de passage des néo-bacheliers en 2^{ème} année de licence (ou de formation de santé pour les étudiants en L.AS), est de 47,8 % (dont 0,8 % en formation de santé, soit environ 2 000 étudiants). Il varie de 5,5 points selon les disciplines, de 45,2 % en sciences - santé à 49,7 % en sciences économiques - AES.

Il a nettement diminué par rapport à la session 2020 (-5,7 points), année où il avait fortement augmenté dans le contexte de la crise sanitaire (+8 points). En excluant cette année particulière, le taux de passage en 2^{ème} année des néo-bacheliers 2020 est supérieur de 2,3 points à celui de la cohorte 2018 et de 4,1 points à celui de la cohorte 2017.

Inversement, le taux de redoublement, de 23,6 %, a augmenté de 3 points en un an mais baissé de 3,4 points en deux ans. Enfin, 25,7 % des néo-bacheliers 2020 ne se sont pas réinscrits à l'université à la rentrée 2021.

Boris MÉNARD
MESR-SIES

La formation de la licence se fait en trois années après le baccalauréat (L1, L2, L3). En L3 les étudiants peuvent choisir de poursuivre en licence professionnelle (LP). Le diplôme de « licence » désigne à la fois le diplôme de LP et de licence générale (LG).

Les indicateurs de réussite et de parcours en licence sont déclinés, par discipline en université. Chaque discipline et chaque université possède sa propre population étudiante. Or la probabilité de réussite (ou de passage) est fortement corrélée aux caractéristiques sociodémographiques de l'étudiant (sexe, âge, origine sociale) et à son parcours antérieur (série du baccalauréat, mention obtenue, âge au moment de son obtention et ancienneté de son obtention). Aussi, à côté des indicateurs bruts, des taux simulés sont calculés par discipline dans chaque établissement, mesurant la réussite qu'on pourrait observer pour l'université si celle des différentes catégories d'étudiants était identique à la réussite nationale pour ces mêmes catégories. La « valeur ajoutée » calculée par établissement correspond à l'écart entre le taux observé et le taux simulé. Cet indicateur permet de neutraliser l'effet de certaines des caractéristiques propres des étudiants. Complémentaire à l'indicateur brut, il n'apporte néanmoins aucune information sur l'origine du niveau de la valeur ajoutée qui peut tenir tout autant de caractéristiques non observables des étudiants que de facteurs propres à l'établissement (dont les modalités de notation).

Pour en savoir plus : Note Flash n°21.24 « Parcours et réussite en licence : les résultats de la session 2020 », MESRI-SIES, novembre 2021

Note d'information n°21.03 « Parcours des étudiants suivant un aménagement loi ORE », MESRI-SIES, avril 2021.

Note d'information n°20.16 « Réussite et assiduité en 1^{re} année de licence : impact de la loi ORE, nouveaux indicateurs », MESRI-SIES, octobre 2020.